**FICHE D’INSCRIPTION A L’ACTIVITE « DANSE »**

**POUR L’ANNEE 2022/2023 ECOLE SAINT FRANCOIS**

**Remplir une fiche par enfant inscrit.**

**PARENT RESPONSABLE :**

Nom : ..................................................... Prénom : .................................................

Adresse : ..................................................................................................................

Code postal : ………………………………………….. Ville : ………………………………………………..

Tél Dom. : ...............................................

Tél Prof. : ................................................

Tél Mobile : ............................................

Mail : ......................................................

Désire inscrire mon enfant à l’activité « Danse » pour l’année 2022/2023 aux cours hebdomadaires du :

* Vendredi de 16h40 à 17h25 (groupe 1 : PS/MS/GS)
* Jeudi de 16h45 à 17h45 (groupe 2 : CP/CE1)
* Vendredi de 17h30 à 18h30 (groupe 3 : CE2/CM1/CM2)

Les cours auront lieu du 22/09/2022 au 16/06/2023 pendant la période scolaire (pas de cours pendant les vacances scolaires).

**\* En fonction du nombre d’inscriptions et de la classe auquel appartient l’enfant, nous nous réservons le droit de réduire le nombre de groupes au besoin (minimum de 8 enfants inscrits par groupe pour permettre le maintien du cours). Nous informerons les familles concernées du changement de groupe et des nouveaux horaires auquel cas.**

**NOM et Prénom de l’enfant :** .........................................................................................

Niveau de classe pour l’année 2022/2023 : ……………………….

Date de naissance : ................................................

L’inscription de chaque enfant sera définitive à réception de l’intégralité du règlement par le biais d’un chèque de 170 € encaissé à confirmation des groupes ou de trois chèques groupés selon les modalités suivantes : un premier chèque de 70 € qui sera encaissé à confirmation des groupes accompagné de deux chèques de 50€ qui seront encaissés respectivement début octobre 2022 et début décembre 2022. Le règlement devra être effectué à l’ordre de Caroline Dutrion.

L'ogec demandera 10€ de frais de fonctionnement par an et par enfant inscrit. Le mode de règlement sera le même que pour les frais de scolarité.

**Demande de facture acquittée :**

J’ai besoin d’une facture acquittée : celle-ci sera remise début décembre, dès l’encaissement du dernier chèque de règlement.

* OUI
* NON

**Informations médicales :**

* L’enfant bénéficie t-il d’un P.A.I en lien avec l’activité? (si oui, le joindre) : ………………….
* Indiquez toute information médicale utile au bon déroulement de l’activité pour votre enfant et les précautions à prendre si besoin : ………………………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Autorisation Droit à l’image**

Je soussigné(e) .....................................................................................................................................................

Représentant légal de mon enfant .....................................................................................................................................................

Autorise l’école Saint François et l’intervenante de l’activité « danse» à publier sur le site internet de l’école, sur l’application Ecole Directe ou sur le P’tit Carnet (journal de l’école), les photos de mes enfants prises dans le cadre de l’activité :

* OUI
* NON

**Autorisation médicale**

Je soussigné(e)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Représentant légal de mon enfant

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Autorise l’intervenante de l’activité, Caroline Dutrion, à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d’urgence médicale.

**Règlement intérieur :**

L’inscription à l’activité « Danse» implique l’acceptation du règlement intérieur lié à cette activité et consultable avec le dossier d’inscription, à l’onglet « Danse » des activités périscolaires 2022.2023.

J’ai lu et accepte les conditions du règlement intérieur.

Fait à , le

Signature du ou des parents

(précédée de la mention « lu et approuvé »)